

ASSEMBLÉE NATIONALE
2 avril 2023

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS739

présenté par
Mme Vidal, rapporteure

ARTICLE 12

À l'alinéa 13, substituer aux mots :

« même caisse »

les mots :

« Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel